



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 24 août 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE
Autres membres présents : Philippe de GUIBERT
Philippe MAUBERT

I Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

Néant

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

- Modification n°2 du PLU de Marigny-les-Usages (45)
- Modification n°2 du PLU de Saran (45)

II Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

III Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Élaboration du PLU de Saint-Père-sur-Loire (45)
- Élaboration du PLU de Genillé (37)
- Mise en compatibilité du PLU de Muides sur Loire (41)
- Révision du PLU de St Jean de la Ruelle (45)
- Révision du PLU de Charpont (37)
- Déclaration de projet/mise en compatibilité du SCoT de Maintenon (28)
- Révision du PLU de St Denis en Val (45)

IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

V Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

VI Délégations

Délégation est donnée au président pour statuer sur :

- Avis projet : autorisation environnementale relative à un parc éolien à Sainte-Lizaigne (36)
- Avis projet : création d'une base de loisirs nautique à Saint-Piat (28)

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale du Centre-Val de Loire (MRAe) : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr.

Le Président de la MRAe Centre Val de Loire,
Président de séance

Étienne Lefebvre